



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/03/2020

Dossier complet le :

23/04/2020

N° d'enregistrement :

2020-9596

### 1. Intitulé du projet

Défrichement de 8,84 ha pour conversion en prairies sur les communes d'AUBAZINES, BEYNAT et LE CHASTANG (19)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC de la Ferme du Dolmen

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. SAULLE Philippe

RCS / SIRET

4 3 9 | 0 4 4 | 5 5 3 | 0 0 0 1 4

Forme juridique

GAEC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47)a)	Défrichement de 8,84 hectares.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de parcelles boisées sur une superficie de 8,84 ha.

## **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est la mise en culture de parcelles (création de prairies).

Ces nouvelles prairies seront attenantes à des parcelles exploitées et à proximité du siège de l'exploitation.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux de défrichement seront séquencés en plusieurs phases :

- coupe (faite en 2019)
- arrachage des souches (2020)
- mise en andain des souches
- comblement et nivellement des trous résultant du dé-souchage
- implantation de la prairie

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Sans objet

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Autorisation de défrichement (DDT).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface défrichée	8,84 ha

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Communes d'AUBAZINES, BEYNAT et LE CHASTANG, cf tableau pour liste des parcelles

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction d'un bois pour mise en prairie
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion d'espaces forestiers en espaces agricoles
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation de la surface agricole au dépens de la surface boisée.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

En Corrèze, la mesure compensatoire est la création de prairies 4 années dans les 5 ans suivant le défrichement, il s'agit d'une mesure visant à limiter l'érosion des sols.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Bois ne comportant qu'un faible intérêt forestier. Partie les plus pentues non défrichées. Les arbres les plus beaux seront conservés afin de servir d'abris au vaches.

De plus, la création de parcelles exploitées contribueraient à l'entretien régulier des parcelles et par conséquent au recul de la fermeture du milieu (important en Corrèze) contribuant à une mosaïque des paysages diversifiée.

Ainsi, il ne semble donc pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Plan de situation global  
Listes des parcelles  
Abandon de la demande précédente

## 9. Engagement et signature

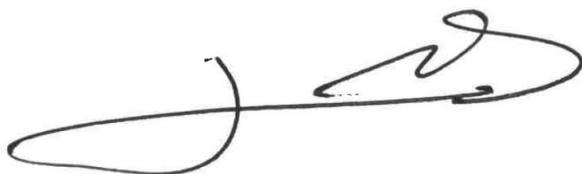
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

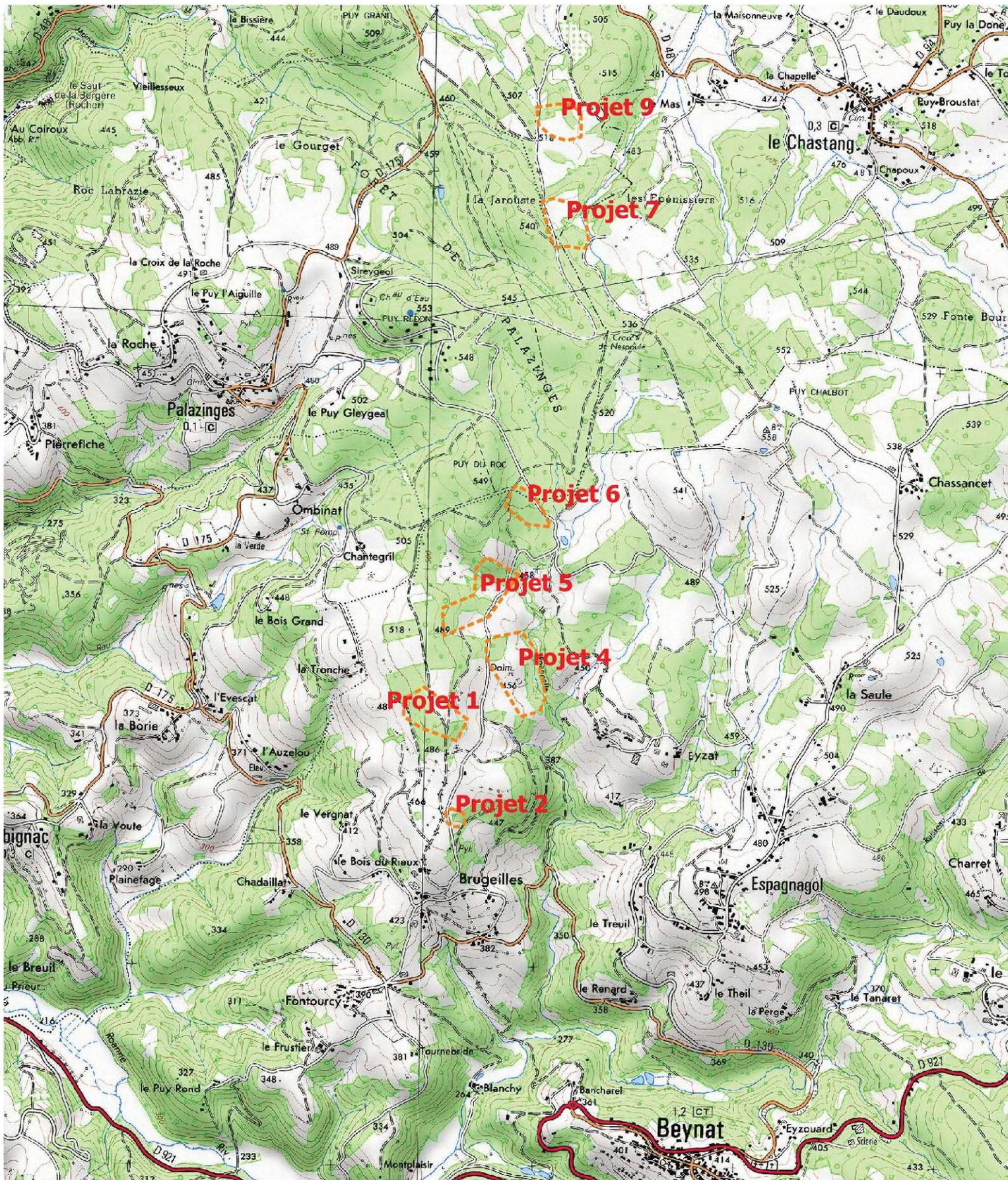


Fait à BEYNAT

le, 17/01/2020

Signature





## PLAN DE SITUATION 1/25 000

Nom / RS :  
 Adresse :

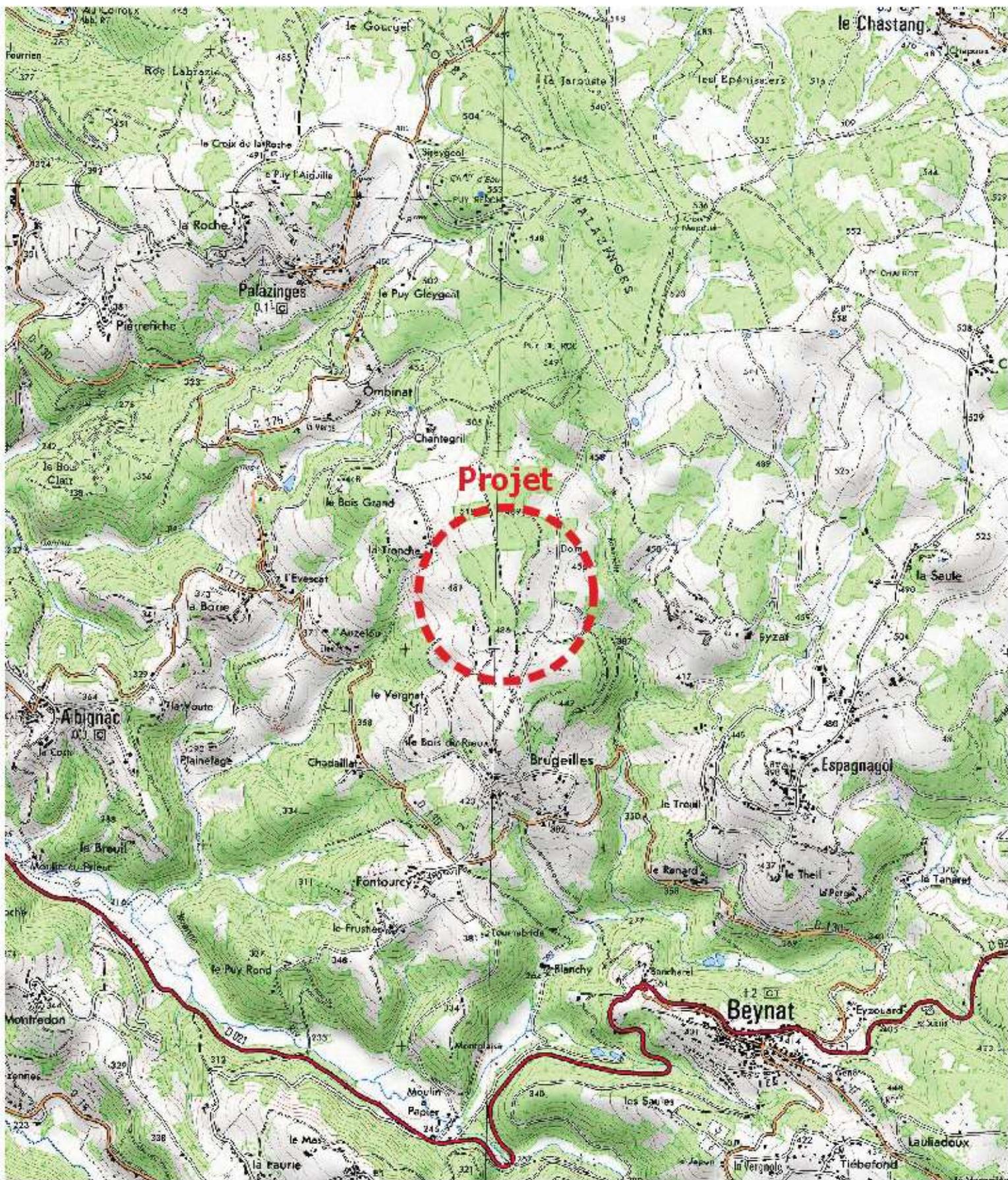
0 250 500 750 m



Sources : Scan 25 (IGN)  
 Date : janvier 2020



**AGRICULTURES  
 & TERRITOIRES**  
 CHAMBRE D'AGRICULTURE  
 CORRÈZE



## PLAN DE SITUATION 1/25 000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen

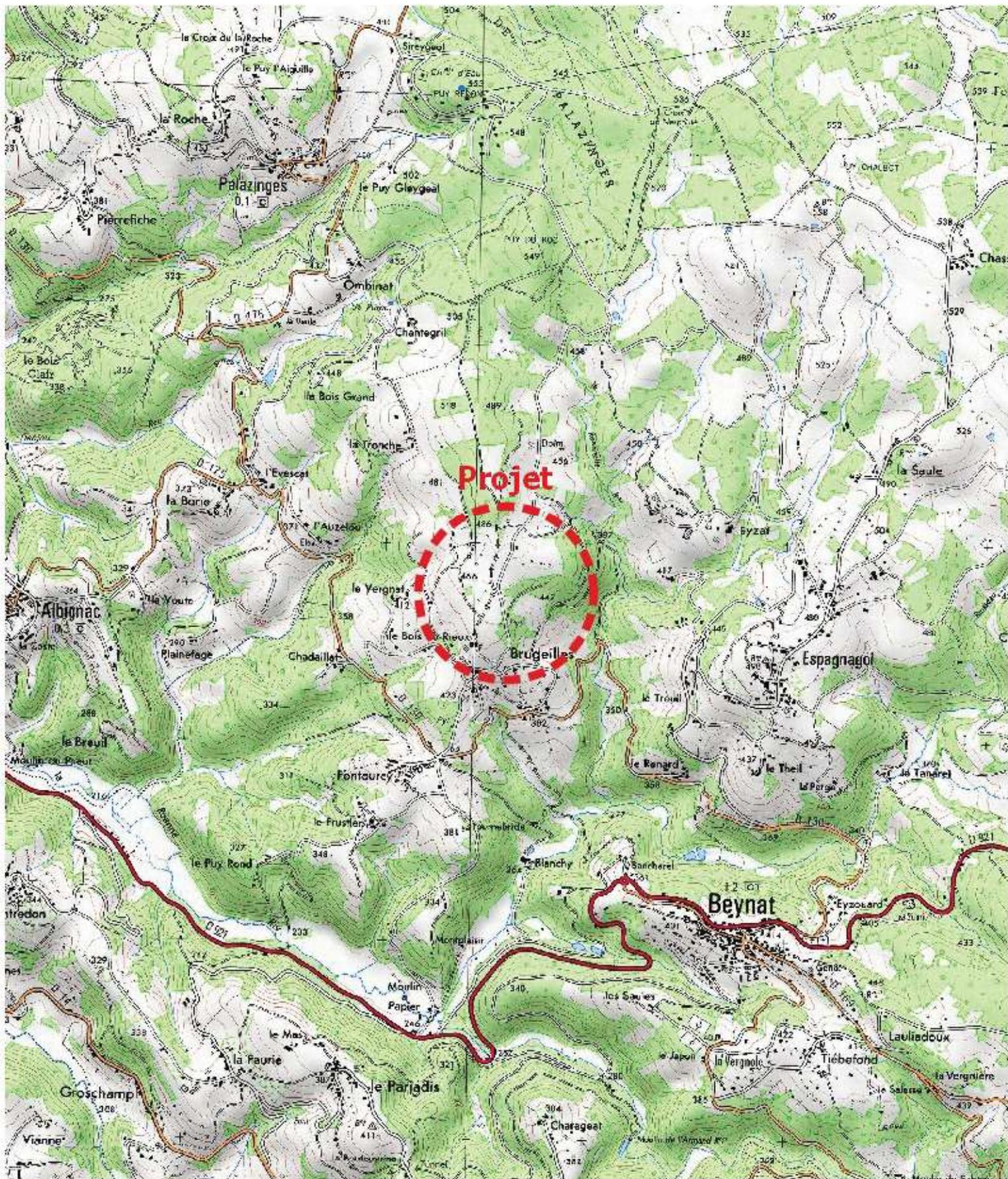
Adresse : Bruguierres 19190 Beynat

Localisation : Projet 1

0 250 500 750 m



Sources : Scan 25 (IGN)  
Date : janvier 2020



## PLAN DE SITUATION 1/25 000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen

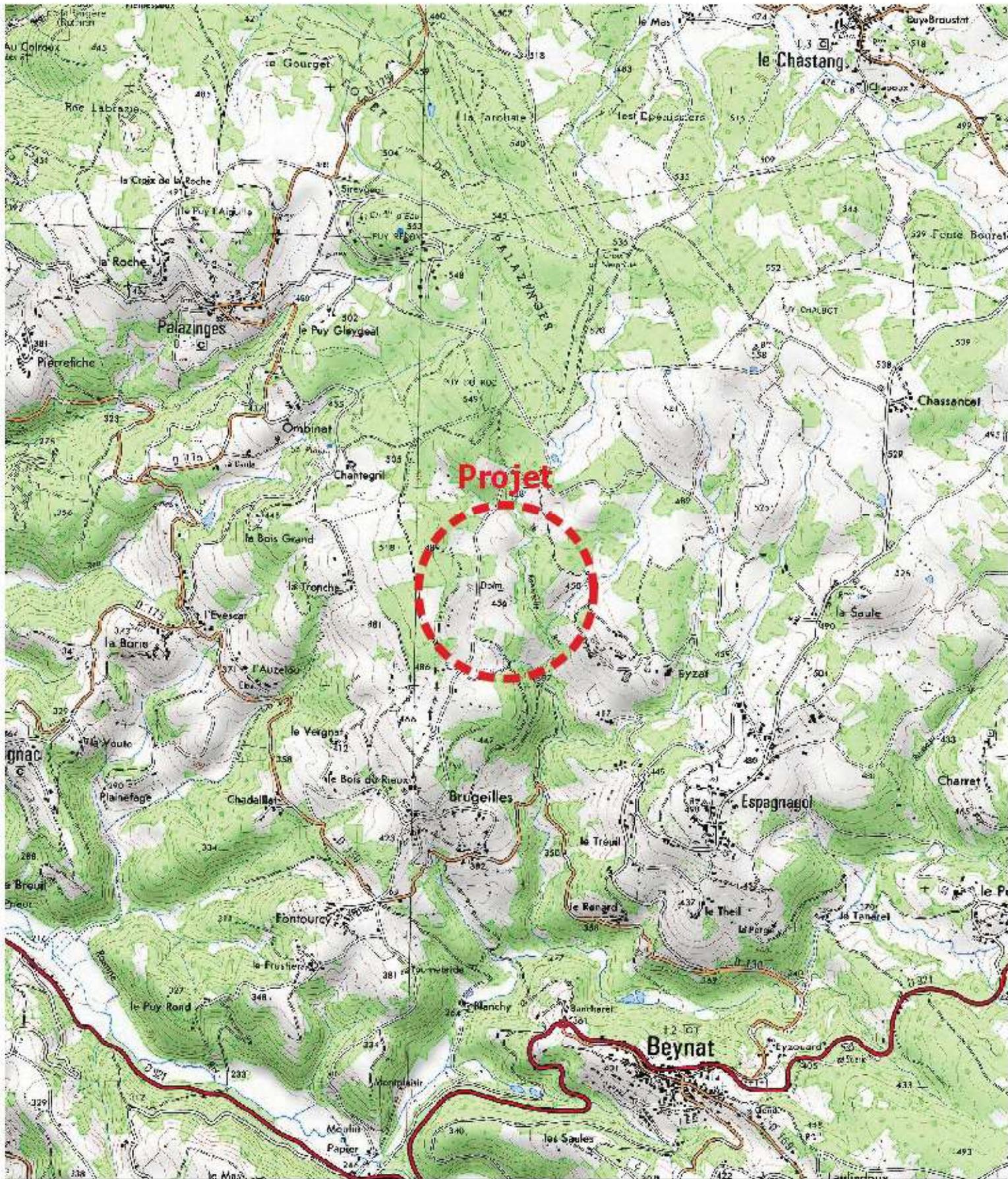
Adresse : Brugeille 19190 Beynat

Localisation : Projet 2

0 250 500 750 m



Sources : Scan 25 (IGN)  
Date : janvier 2020



## PLAN DE SITUATION 1/25 000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen

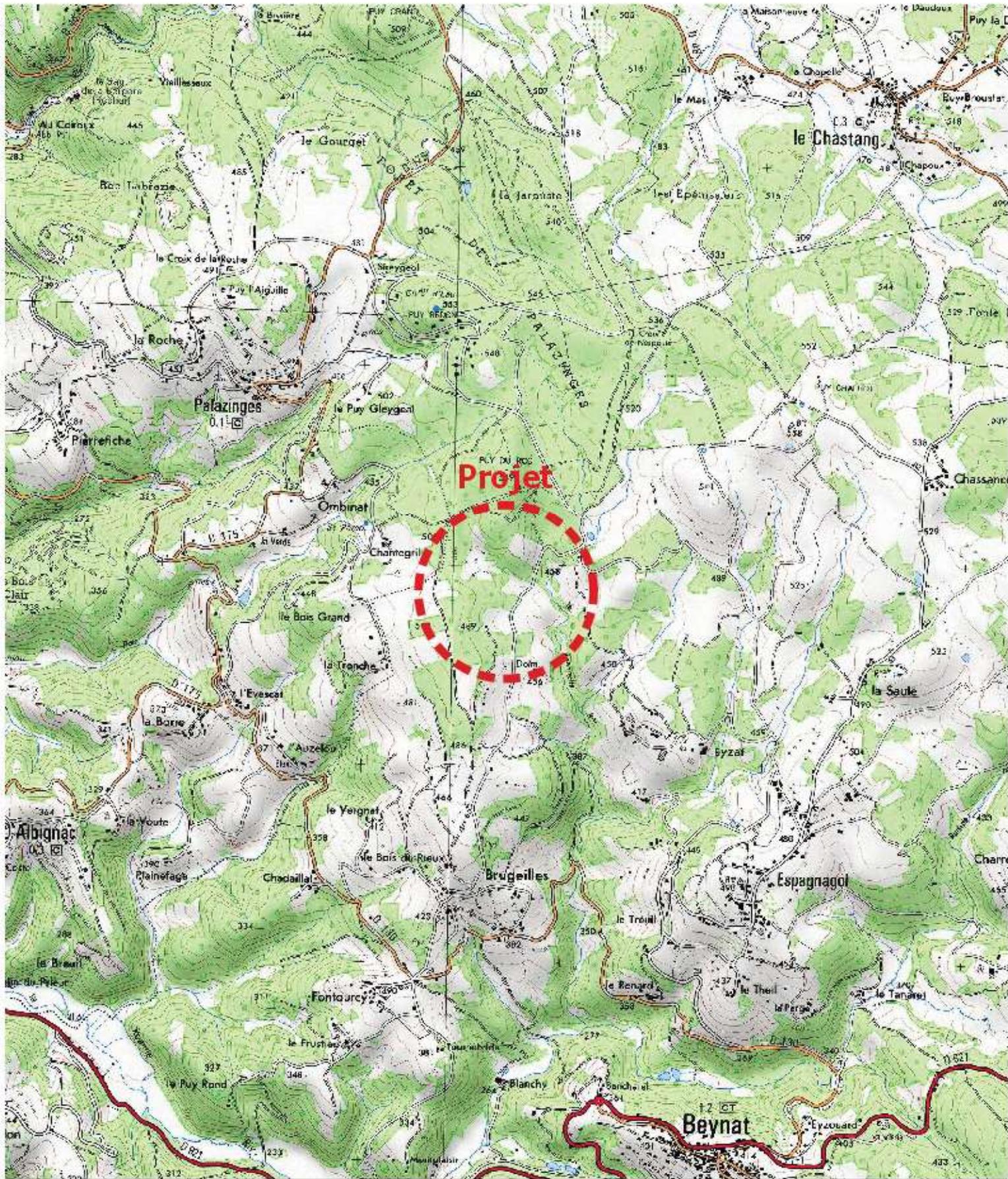
Adresse : Brugeille 19190 Beynat

Localisation : Projet 4

0 250 500 750 m



Sources : Scan 25 (IGN)  
Date : janvier 2020



## PLAN DE SITUATION 1/25 000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen

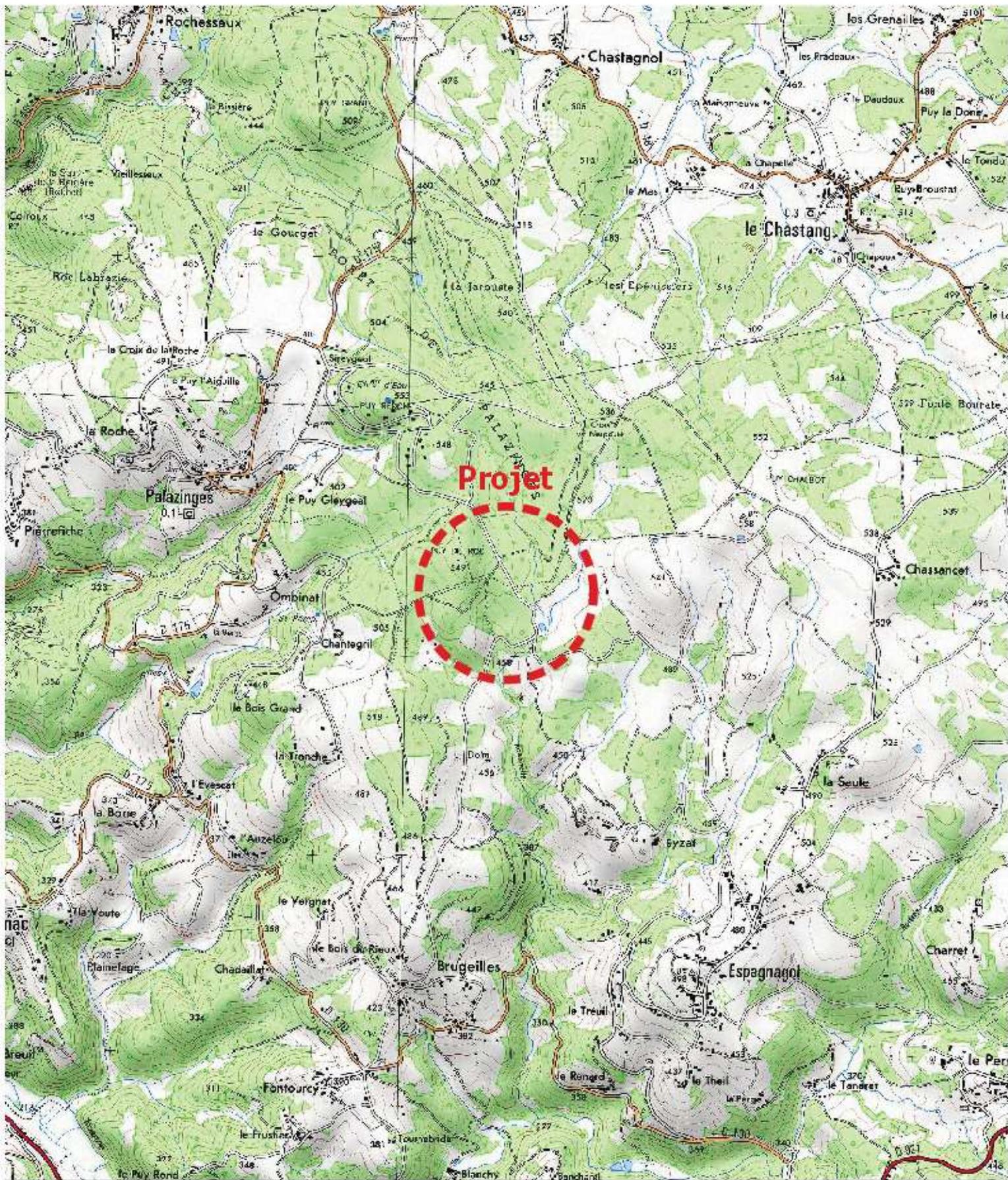
Adresse : Bruguierres 19190 Beynat

Localisation : Projet 5

0 250 500 750 m



Sources : Scan 25 (IGN)  
Date : janvier 2020



## PLAN DE SITUATION 1/25 000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen

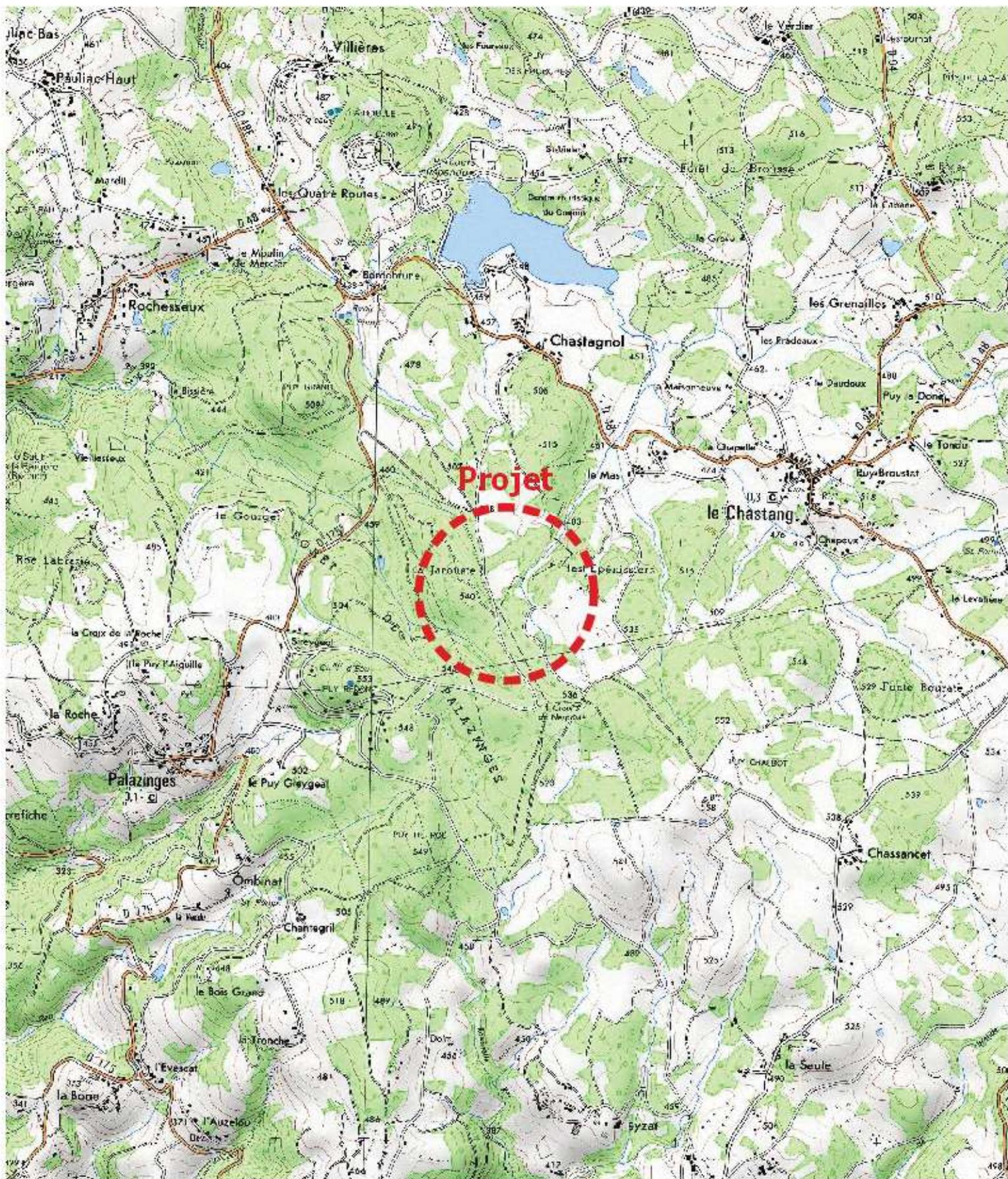
Adresse : Brugeille 19190 Beynat

Localisation : Projet 6

0 250 500 750 m



Sources : Scan 25 (IGN)  
Date : janvier 2020



## PLAN DE SITUATION 1/25 000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen

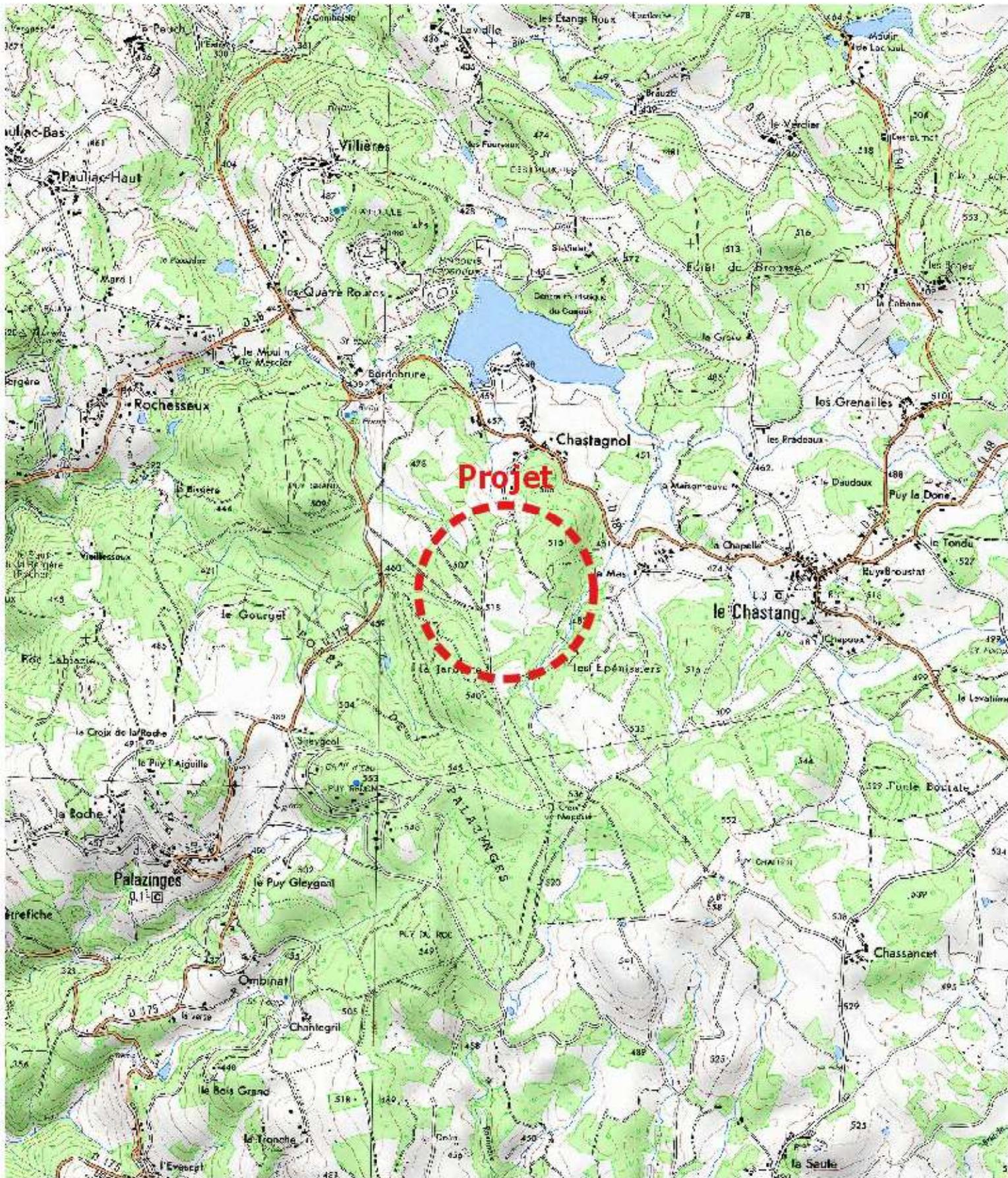
Adresse : Brugeille 19190 Beynat

Localisation : Projet 7

0 250 500 750 m



Sources : Scan 25 (IGN)  
Date : janvier 2020



## PLAN DE SITUATION 1/25 000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen

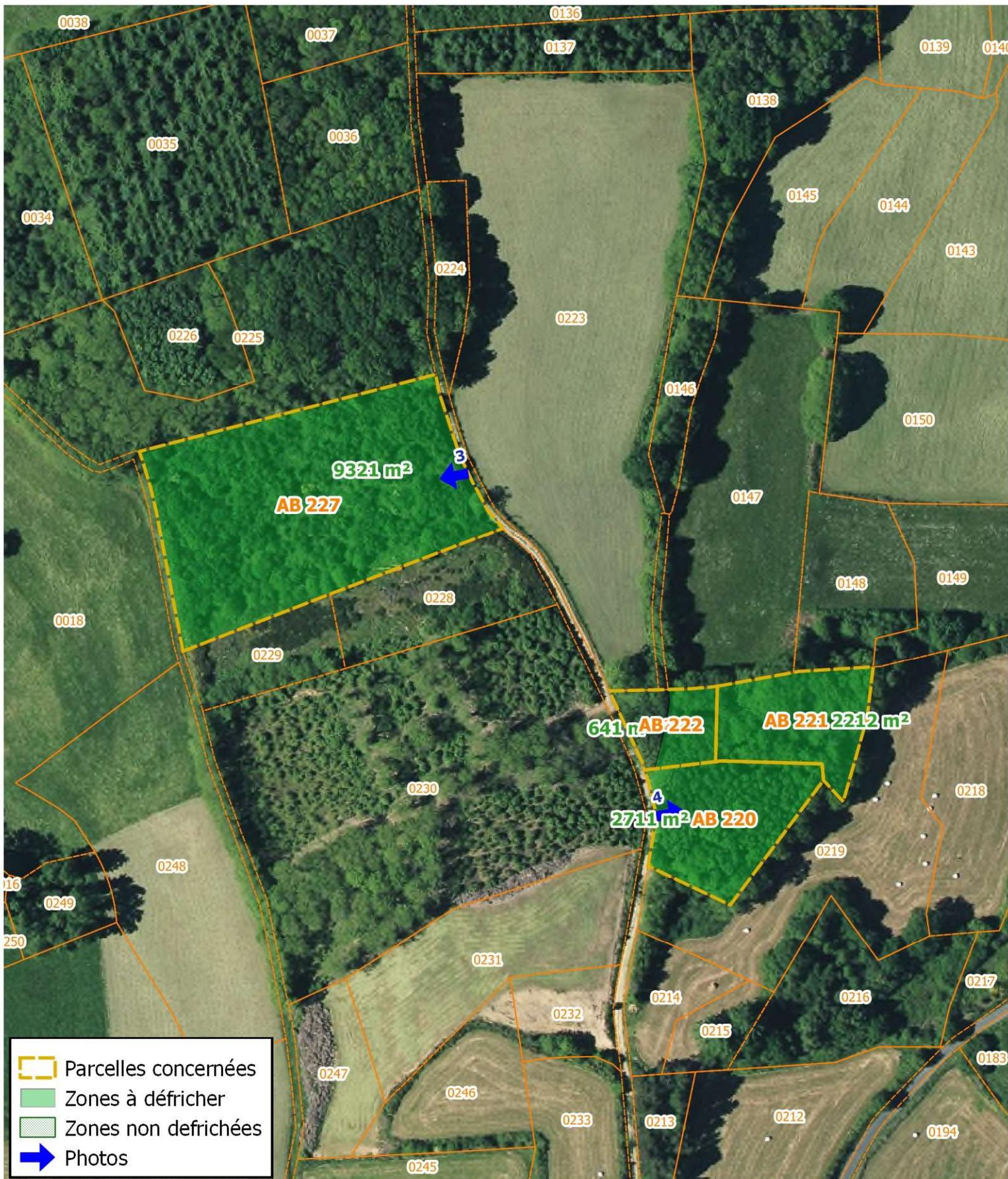
Adresse : Brugeille 19190 Beynat

Localisation : Projet 9

0 250 500 750 m



Sources : Scan 25 (IGN)  
Date : janvier 2020



## SCHEMA D'AMENAGEMENT 1/2000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen  
 Adresse : Brugeille 19190 Beynat  
 Localisation : Projet 1

0    25    50    75 m



Sources : BD Ortho 2017, BD Parcellaire 2017 (IGN)  
 Date : janvier 2020





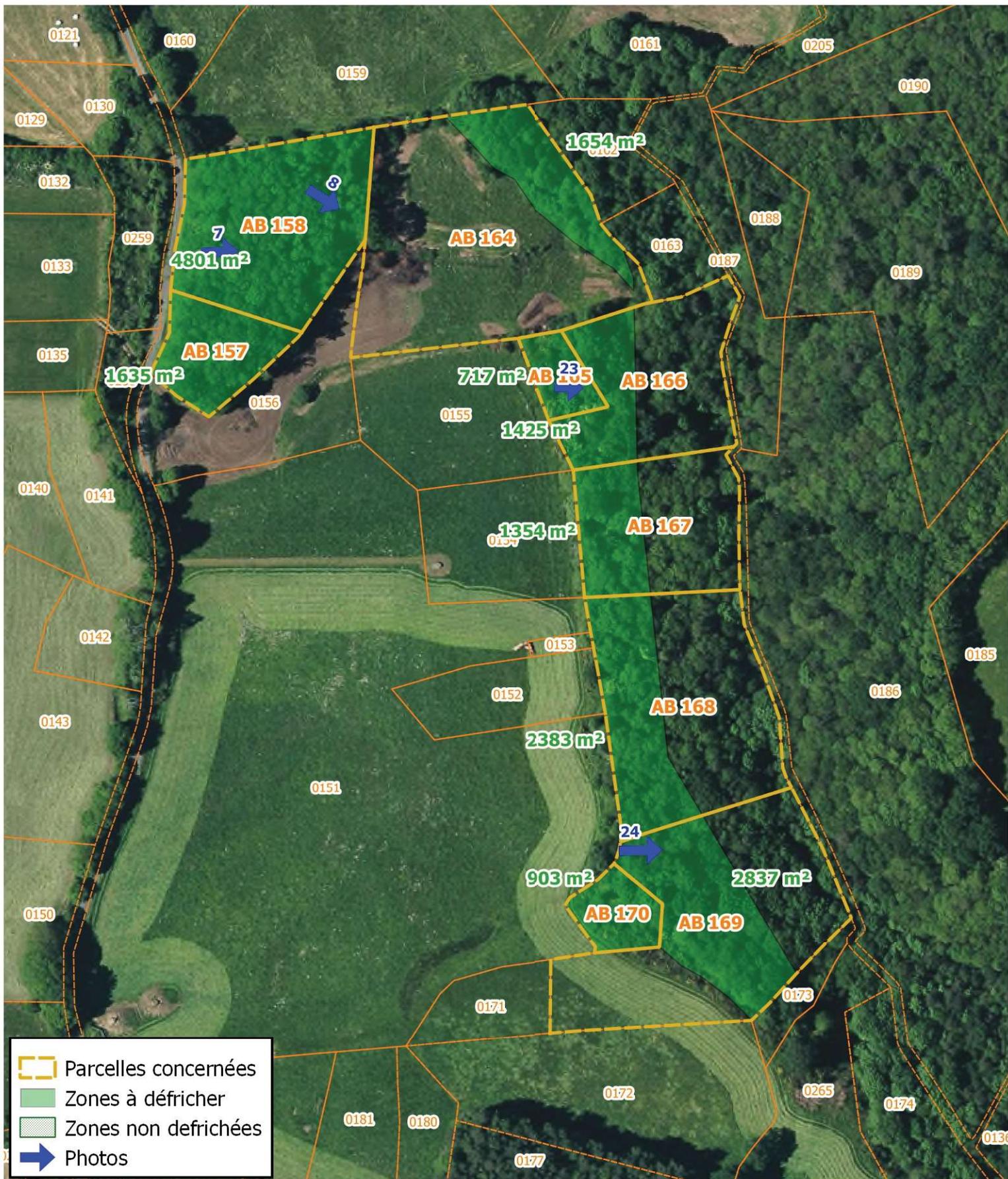
## SCHEMA D'AMENAGEMENT 1/2000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen  
 Adresse : Brugeille 19190 Beynat  
 Localisation : Projet 2

0 25 50 75 m



Sources : BD Ortho 2017, BD Parcellaire 2017 (IGN)  
Date : janvier 2020



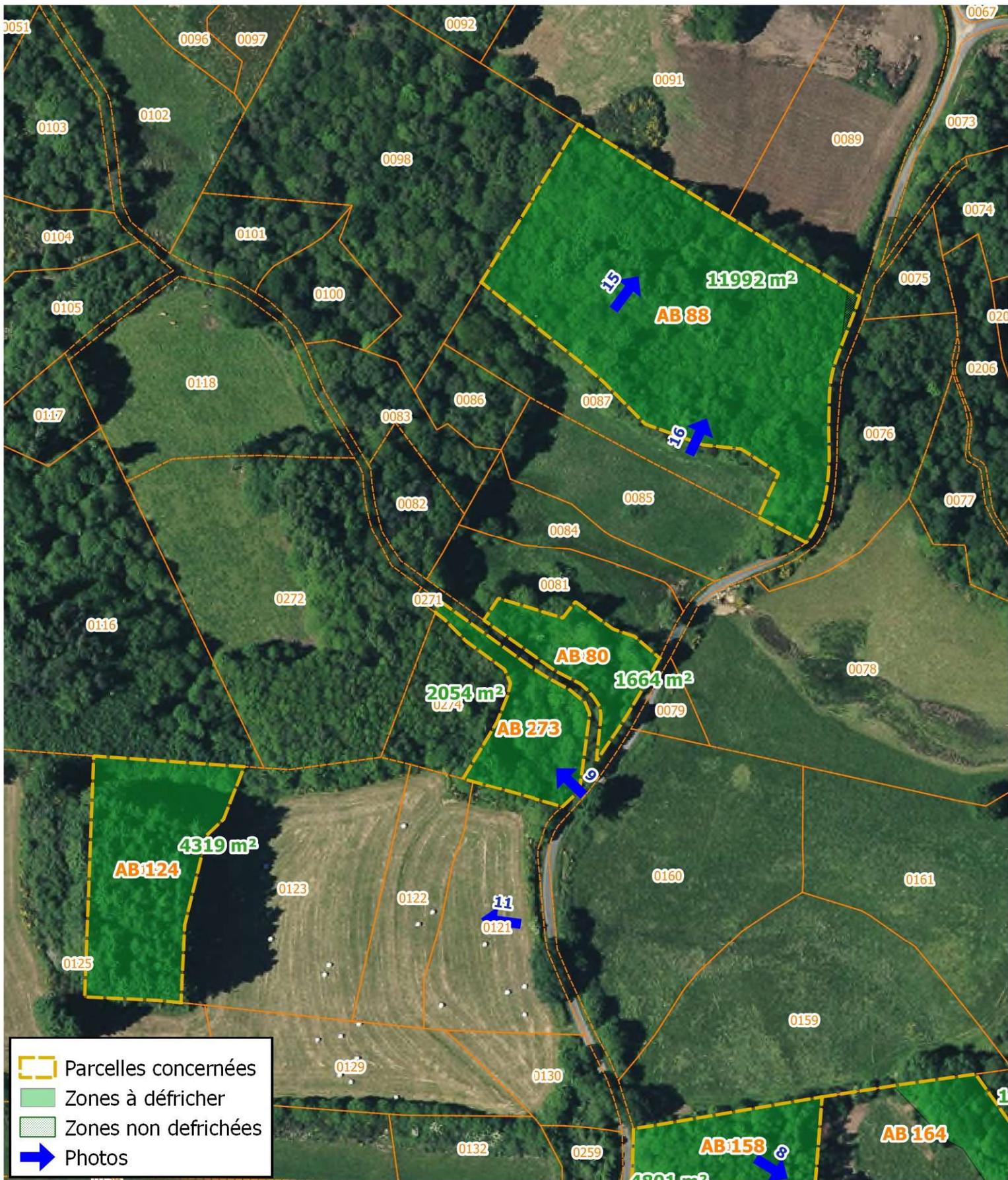
## SCHEMA D'AMENAGEMENT 1/2000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen  
 Adresse : Brugeille 19190 Beynat  
 Localisation : Projet 4

0    25    50    75 m

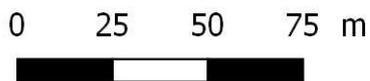


Sources : BD Ortho 2017, BD Parcellaire 2017 (IGN)  
 Date : janvier 2020



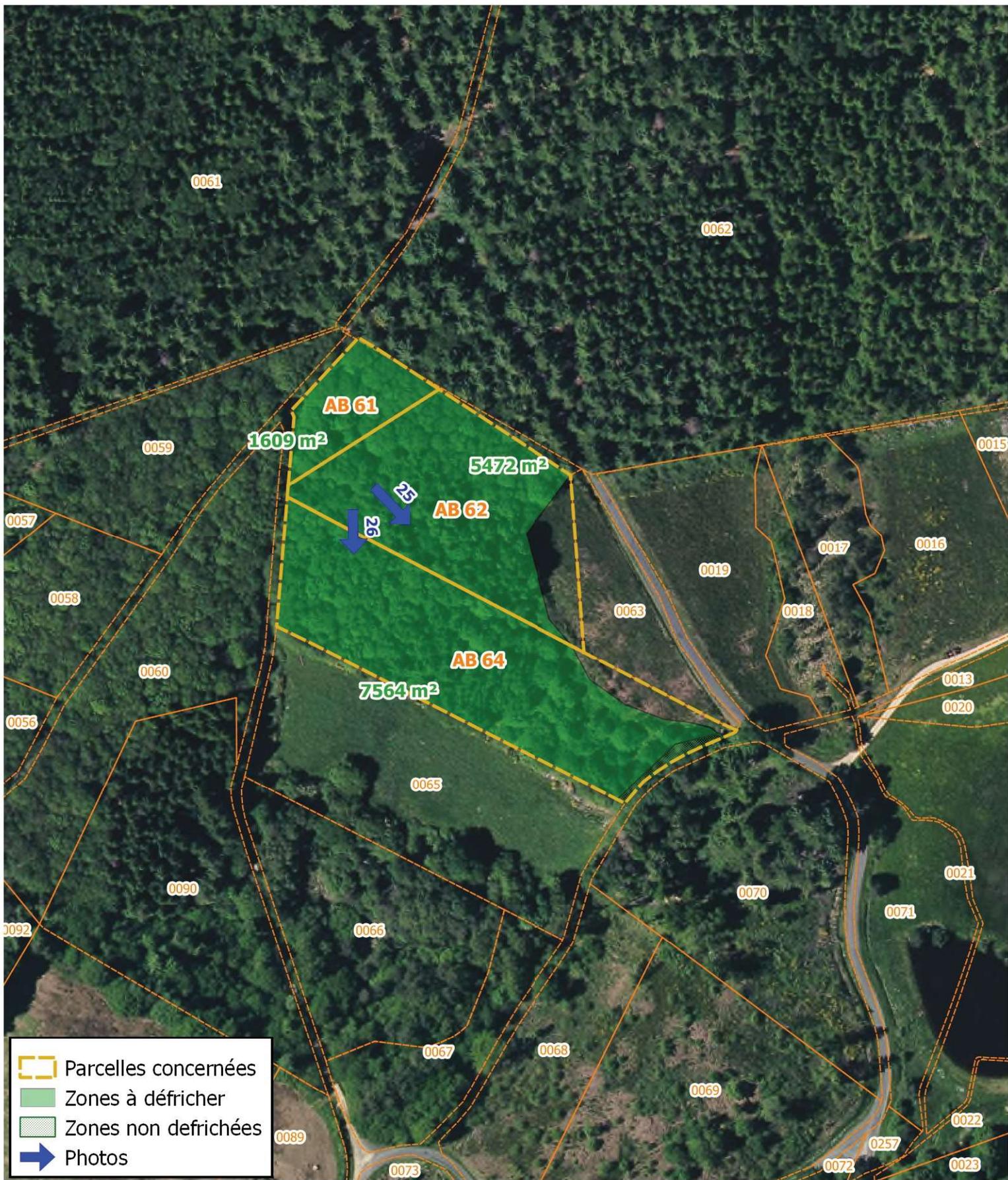
# SCHEMA D'AMENAGEMENT 1/2000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen  
 Adresse : Brugeille 19190 Beynat  
 Localisation : Projet 5



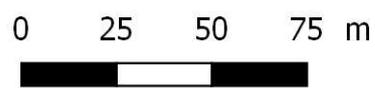
Sources : BD Ortho 2017, BD Parcellaire 2017 (IGN)  
 Date : janvier 2020





# SCHEMA D'AMENAGEMENT 1/2000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen  
 Adresse : Brugeille 19190 Beynat  
 Localisation : Projet 6



Sources : BD Ortho 2017, BD Parcellaire 2017 (IGN)  
 Date : janvier 2020

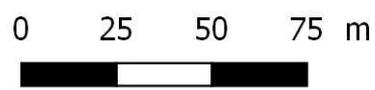






# SCHEMA D'AMENAGEMENT 1/2000

Nom / RS : GAEC de la Ferme du Dolmen  
 Adresse : Brueille 19190 Beynat  
 Localisation : Projet 9



Sources : BD Ortho 2017, BD Parcellaire 2017 (IGN)  
 Date : janvier 2020



Photo 1 :



Photo 2 :



Photo 3 :



Photo 4 :



Photo 7 :



Photo 8 :



Photo 9 :



Photo 11 :



Photo 13 :



Photo 15 :



Photo 16 :



Photo 17 :



Photo 18:



Photo 21 :



Photo 22 :



Photo 23 :



Photo 24 :



Photo 25 :



Photo 26 :



Commune	Lieu-dit	Parcelle	Surface (ha)	Surface à défricher (ha)	
AUBAZINES	Chastagnol	C 295	0,17	0,17	Projet 9
AUBAZINES	Chastagnol	C 314	1,42	0,32	Projet 7
AUBAZINES	Chastagnol	C 334	0,61	0,11	Projet 9
AUBAZINES	Chastagnol	C 335	0,29	0,25	
BEYNAT	Les Communaux	AB 61	0,16	0,16	Projet 6
BEYNAT	Les Communaux	AB 62	0,64	0,55	
BEYNAT	Les Communaux	AB 64	0,83	0,76	
BEYNAT	Les Communaux	AB 80	0,17	0,17	Projet 5
BEYNAT	Les Communaux	AB 88	1,21	1,20	
BEYNAT	Les Pièces Longues	AB 124	0,43	0,43	
BEYNAT	Le Dolmen	AB 157	0,16	0,16	Projet 4
BEYNAT	Le Dolmen	AB 158	0,48	0,48	
BEYNAT	Le Dolmen	AB 164	0,85	0,17	
BEYNAT	Le Dolmen	AB 165	0,07	0,07	
BEYNAT	Le Dolmen	AB 166	0,38	0,14	
BEYNAT	Le Dolmen	AB 167	0,35	0,14	
BEYNAT	Le Dolmen	AB 168	0,59	0,24	
BEYNAT	Le Dolmen	AB 169	0,70	0,28	
BEYNAT	Le Dolmen	AB 170	0,09	0,09	
BEYNAT	Peyrelavade	AB 220	0,27	0,27	
BEYNAT	Peyrelavade	AB 221	0,22	0,22	
BEYNAT	Peyrelavade	AB 222	0,11	0,06	
BEYNAT	Peyrelavade	AB 227	0,93	0,93	
BEYNAT	Les Pièces Longues	AB 273	0,21	0,21	Projet 5
BEYNAT	Les Pradelles	AC 224	0,24	0,24	Projet 2
LE CHASTANG	Les Epenissiers	C 13	0,29	0,18	Projet 7
LE CHASTANG	Les Epenissiers	C 15	0,73	0,73	
LE CHASTANG	Les Epenissiers	C 16	0,12	0,12	

8,84 ha

Tulle le 17-01-2020

Je soussigné Saulle Philippe associé du  
GAEC La Ferme du dolmen renonce au projet  
de débrièvement 2019 - 9327 reçu complet le  
16-12-2019

